

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2014

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-03-2014

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2014 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-2014, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 29 Avril 2014

Le Commissaire Aux Comptes :

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**

BILAN ARRETE au 31-03-2014

(exprimé en dinar Tunisien)

		31/03/2014	31/03/2013	31/12/2013
ACTIF				
AC1 - Portefeuille titres		847 384	841 648	842 935
Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1	263 011	222 696	256 184
Obligations et valeurs assimilées	3.2	584 373	618 952	586 751
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		213 815	237 317	211 924
Placements monétaires	3.4	206 123	226 150	205 740
Disponibilités		7 692	11 167	6 184
Total Actif		1 061 199	1 078 965	1 054 859
PASSIF				
PA1 - Opérateurs créditeurs	3.6	1 064	1 083	1 058
PA2 - Autres créditeurs divers	3.7	242	257	252
Total Passif		1 306	1 340	1 310
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3.8	1 028 708	1 070 421	1 027 619
CP2 - Sommes distribuables		31 185	7 204	25 930
Sommes distribuables des exercices antérieurs		25 827	40	37
<i>Sommes distribuables de l'exercice en cours</i>		5 358	7 164	25 893
Actif Net		1 059 893	1 077 625	1 053 549
Total Passif et Actif Net		1 061 199	1 078 965	1 054 859

ETAT DE RESULTAT

Période du 01-01-2014 au 31-03-2014

(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-14 au 31-03-14	Période du 01-01-13 au 31-03-13	Période du 01-01-13 au 31-12-13
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.3	6 701	8 630	32 417
Dividendes		-	1 947	5 864
Revenus des obligations et valeurs assimilées		6 701	6 683	26 553
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.5	2 041	1 909	7 730
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		8 742	10 539	40 147
CH1 - Charges de gestion des placements	3.10	-3 083	-3 143	-12 616
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		5 659	7 396	27 531
CH2 - Autres charges	3.8	-283	-299	-1 210
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 376	7 097	26 321
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-18	67	-428
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5 358	7 164	25 893
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		18	-67	428
(annulation)				
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		5 293	-69	-24 368
Frais de négociation		-	-39	-179
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		-	3 214	13 868
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 669	10 203	15 642

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période du 01-01-2014 au 31-03-2014

(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-14 au 31-03-14	Période du 01-01-13 au 31-03-13	Exercice clos le 31-12-13
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	10 669	10 203	15 642
Résultat d'exploitation	5 376	7 097	26 321
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	5 293	-69	-24 368
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	-	3 214	13 868
Frais de négociation de titres	-	-39	-179
AN2 - Distribution de dividendes	-	-24 749	-24 749
AN3 - Transactions sur le capital	-4 325	19 267	-10 248
a / Souscriptions	-	20 458	264 903
Capital	-	20 197	262 483
Régularisation des sommes non distribuables	-	96	-653
Régularisation des sommes distribuables	-	165	3 073
b / Rachats	-4 325	-1 191	-275 151
Capital	-4 186	-1 164	-272 648
Régularisation des sommes non distribuables	-18	-	929
Régularisation des sommes distribuables	-121	-27	-3 432
Variation de l'actif net	6 344	4 721	-19 355
AN4 - Actif net			
Début de période	1 053 549	1 072 904	1 072 904
Fin de période	1 059 893	1 077 625	1 053 549
AN5 - Nombre d'actions			
Début de période	63 317	63 937	63 937
Fin de période	63 059	65 098	63 317
Valeur liquidative	16,808	16,554	16,639
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	4,12%	3,84%	1,45%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-03-2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2014 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-03-2014 un montant de 263 011 DT et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2014	% de l'actif net
Actions	19 182	121 413	210 823	19,89%
Banque de Tunisie	2 000	3 601	18 222	1,72%
ENNAKL	2 000	21 400	19 454	1,84%
MAGASIN GENERAL	875	6 181	23 564	2,22%
Monoprix	1 800	6 111	45 000	4,25%
ONE TECH	8 000	52 000	54 792	5,17%
SFBT	2 300	11 585	35 318	3,33%
SYPHAX	1 900	19 000	12 336	1,16%
SOTIPAPIER	307	1 535	2 137	0,20%
Titres OPCVM	496	51 799	52 188	4,92%
CAP OBLIG SICAV	496	51 799	52 188	4,92%
Total	19 678	173 212	263 011	24,81%

Le détail des mouvements intervenus au niveau du portefeuille titres au cours du 1^{er} trimestre 2014 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 31-12-2013	Acquisition du trimestre	Cession du trimestre	Plus ou moins values réalisées
Actions	-	1 535	-	-
SOTIPAPIER	-	1 535	-	-

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-03-2014 un montant de 584 373 DT et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2014	% de l'actif net
Emprunts des sociétés	7 100	479 000	488 270	46,07%
ATL 2009/3	600	12 000	12 124	1,14%
ATL 2013-2	600	60 000	61 298	5,78%
Attijari Leasing 2009	1 000	100 000	100 796	9,51%
BTK 2012/1	700	60 000	61 137	5,77%
CHO COMPANY 2009	600	45 000	45 510	4,29%
CIL 2010/1	1 000	40 000	41 128	3,88%
HL 2010/1	1 300	52 000	53 717	5,07%
UIB 2009/1	500	40 000	41 323	3,90%
UIB 2011/1	500	40 000	41 086	3,88%
HL 2013/2	300	30 000	30 151	2,84%
Emprunts d'Etat :	100	95 850	96 103	9,07%
BTA 5,5% MARS 2011	100	95 850	96 103	9,07%
TOTAL	7 200	574 850	584 373	55,14%

Au cours du 1^{er} trimestre 2014, aucun mouvement n'est intervenu au niveau des emprunts des sociétés et des Bons du Trésor Assimilables.

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 6 701 DT pour la période allant du 01-01-2014 au 31-03-2014 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31-12-2013
Revenus des actions (dividendes)	-	1 947	5 864
Revenus des obligations et valeurs assimilées	6 701	6 683	26 553
Total	6 701	8 630	32 417

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-2014 à 206 123 DT et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2014	% de l'actif net
PLT010414507 ATB	55	55 000	55 556	5,24%
PLT280514507 ATB	150	150 000	150 567	14,21%
Total	205	205 000	206 123	19,45%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 2 041 DT pour la période allant du 01-01-2014 au 31-03-2014 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du premier trimestre 2014 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31-12-2013
Revenus des placements à terme	2 041	1 909	7 730
Total	2 041	1 909	7 730

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCE. Elle s'élève à 1 064 DT au 31-03-2014 contre 1 058 DT au 31-12-2013.

3.7- Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source.

Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Période du 01/01/14 au 31/03/14	Période du 01/01/13 au 31/03/13	Période du 01/01/13 au 31/12/13
TCL	8	19	7
Retenue à la source	144	147	155
Redevance CMF	90	91	90
Total	242	257	252

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 6 344 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	1 090
Variation de la part Revenu	5 254
Variation de l'Actif Net	6 344

Les mouvements sur le capital au cours du 1^{er} trimestre 2014 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2014

Montant:	1 027 619
Nombre de titres:	63 317
Nombre d'actionnaires :	65

Souscriptions réalisées

Montant:	-
Nombre de titres émis:	-
Nombre d'actionnaires nouveaux :	-

Rachats effectués

Montant:	-4 186
Nombre de titres rachetés:	258
Nombre d'actionnaires sortant:	4

Capital au 31-03-2014

Montant:	1 023 433 (*)
Nombre de titres:	63 059
Nombre d'actionnaires :	61

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2014. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2014 au 31-03-2014).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 023 433
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	5 293
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation	-
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-18
Capital au 31-03-2014	1 028 708

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le total de cette charge au titre du premier trimestre 2014 s'élève à 3 083 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31-12-2013
Frais de Gestion	3 083	3 143	12 616

Par ailleurs, il est à noter que la rémunération du dépositaire est à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCE ».

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que celle relative à la charge TCL.

Désignation	Période du 01-01-2014 au 31-03-2014	Période du 01-01-2013 au 31-03-2013	Exercice clos le 31/12/2013
Redevance CMF	261	266	1 069
TCL	22	33	125
Autres charges	-	-	16
Total	283	299	1210